

— 22 décembre 1860, autorisant la Société des mines et fonderies de Pontgibaut à maintenir en activité les laveries de plomb argentifère de la Rancoule, commune de Saint-Pierre-le-Chastel (Puy-de-Dôme); IX, 497.

— 1<sup>er</sup> février 1861, autorisant la

Société des mines et usines de Lavoir à établir une — à Crespin (Nord); X, 40.

— 9 septembre 1861, portant modification du régime des eaux de l'— à cuivre dite de Courtiaux, commune de Saint Léonard (Haute-Vienne); X, 400.

#### SUBSTANCES PYRITEUSES ET ALUMINEUSES.

— 15 juillet 1858, autorisant le sieur Merle et C<sup>e</sup> à établir une fabrique de produits chimiques dans les communes de Salindres et Rousson (Gard); VII, 184.

— 7 décembre 1858, autorisant la Société des mines de Bouxwiller à augmenter la fabrique de sulfate de fer et d'alun de Bouxwiller (Bas-Rhin); VII, 306.

— 10 septembre 1859, autorisant le sieur Ravailhe à établir une — pour le traitement des matières pyriteuses et alunifères à la Martinié, commune de Curvale (Farn); VIII, 290.

— 28 juillet 1860, autorisant les sieurs Marival, Cerf et Detrand à

établir une — vitriolique à Urcel (Aisne); IX, 314.

— 1<sup>er</sup> décembre 1860, autorisant les sieurs Brunel et Fischer à conserver en activité une fabrique de sulfate de fer et d'alun dans les communes de Royaucourt et Chailvet (Aisne); IX, 478.

— 1<sup>er</sup> décembre 1860, autorisant les sieurs Hurier frères à conserver en activité la fabrique de sulfate de fer et d'alun qu'ils possèdent à Urcel (Aisne); IX, 479.

— 23 mars 1861, autorisant la Compagnie des forges de Framont à ajouter à ses — de Grandfontaine (Vosges), un atelier de broyage, lavage, grillage et lessivage des minerais de fer pyriteux, cuivreux, etc.; X, 72.

#### SALINES.

DÉCRET du Président de la République du 24 novembre 1852, autorisant les sieurs Fraser, Dihins et Liège à maintenir en activité la — qu'ils possèdent dans la commune de Briscous (Basses-Pyrénées); I, 291.

DÉCRET impérial du 21 mai 1853, autorisant les sieurs Chardin, Baille, Keller et les héritiers Collard à construire une usine pour

l'élaboration du sel gemme et le traitement des eaux salées, à Varangéville (Meurthe); II, 143.

— 6 janvier 1855, autorisant le sieur Bernal à maintenir en activité la — qu'il possède à Urcuit (Basses-Pyrénées); IV, 8.

— 3 février 1855, autorisant les sieurs Michelet et C<sup>e</sup> à établir une — à Grozon (Jura); IV, 25.

— 20 octobre 1855, autorisant le sieur Gast à établir deux nouvelles poêles dans la — du Haras, commune de Sarralbe (Moselle); IV, 297.

— 27 février 1856, autorisant la Compagnie des — de l'Est à modifier l'une des poêles dans la — de Salins (Jura); V, 33.

— 11 août 1856, autorisant les sieurs Pougnet et consorts à établir une usine pour l'élaboration du sel gemme et le traitement des eaux salées à Varangéville (Meurthe); V, 128.

— 3 août 1859, autorisant les sieurs Debuissou et consorts à établir une usine pour le traitement des eaux salées, à Sommerviller (Meurthe); VIII, 259.

— 18 février 1860, autorisant le sieur Dornès à établir trois nou-

velles poêles dans la — de Sarralbe (Moselle); IX, 35.

— 25 février 1860, autorisant l'abaissement du minimum de fabrication dans la — d'Urcuit (Basses-Pyrénées); IX, 36.

— 30 juin 1860, autorisant le directeur de la — de Saint-Nicolas à effectuer une prise d'eau dans le canal de la Marne au Rhin, commune de Varangéville (Meurthe); IX, 224.

— 1<sup>er</sup> février 1861, autorisant les sieurs Kuhlmann et C<sup>e</sup> à établir une usine pour le raffinage du sel gemme, à Villefranche (Basses-Pyrénées); X, 41.

— 25 août 1861, autorisant les sieurs Lequin et C<sup>e</sup> à établir une usine pour le traitement des eaux salées, à Varangéville (Meurthe); X, 344.

### TROISIÈME SECTION

#### OBJETS GÉNÉRAUX.

#### SOURCES ET ÉTABLISSEMENTS THERMAUX.

Loi du 14 juillet 1856, sur la conservation et l'aménagement des sources d'eaux minérales; V, 403.

DÉCRET du 8 septembre 1856, portant règlement sur la conservation et l'aménagement des

sources d'eaux minérales; V, 217.

— 28 janvier 1860, portant règlement d'administration publique sur les établissements d'eaux minérales naturelles; précédé d'un rapport à l'empereur; IX, 10 et 19.



**AUTORISATIONS, DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT PUBLIC,  
FIXATION DE PÉRIMÈTRE DE PROTECTION, ETC.**

Loi du 10 juin 1853, autorisant la concession de l'exploitation des sources et de l'établissement thermal de Vichy (Allier); II, 161. Cahier des charges relatif à cette concession, II, 162.

DÉCRET du 5 novembre 1853, autorisant la concession à l'état de la propriété de l'établissement thermal de Luxeuil (Haute-Saône); II, 353.

Loi du 6 juin 1857, autorisant la concession de l'exploitation des sources et de l'établissement thermal de Plombières; VI, 68.

DÉCRET du 3 juillet 1857, déclarant d'intérêt public l'exécution des travaux d'agrandissement et d'amélioration à faire à l'établissement thermal de Plombières (Vosges); X, 446.

— 4 juillet 1857, déclarant d'intérêt public les sources d'eaux minérales de Plombières (Vosges); VI, 151.

— 23 novembre 1857, déclarant d'intérêt public les sources d'eaux minérales de Bagnols (Lozère); VI, 227.

— 26 juillet 1858, déclarant d'intérêt public les sources d'eaux minérales de Luxeuil (Haute-Saône); VII, 188.

— 26 juillet 1858, ouvrant un crédit représentant la somme versée au trésor par la compagnie concessionnaire des eaux thermales de Vichy, et destinée à payer les travaux exécutés en 1857 pour

l'appropriation de la nouvelle source des Célestins; VII, 191.

— 26 mars 1859, déclarant d'intérêt public la source d'eau minérale d'Allevar (Isère); X, 446.

— 31 mars 1859, déclarant d'intérêt public le groupe est des sources minérales de Causerets (Hautes-Pyrénées); VIII, 75.

— 31 mars 1859, déclarant d'utilité publique l'agrandissement de l'établissement thermal de Plombières (Vosges); VIII, 76.

— 31 mai 1859, déclarant d'intérêt public les sources minérales de Bourbonne (Haute-Marne); VIII, 154.

— 11 juin 1859, ouvrant un crédit représentant des sommes versées au trésor par les sociétés fermières des eaux thermales de Plombières et de Vichy, pour l'exécution des travaux appartenant à l'exercice 1859; VIII, 162.

— 2 juillet 1859, déclarant d'intérêt public la source d'eaux minérales d'Aix (Bouches-du-Rhône); X, 446.

— 4 février 1860, déclarant d'intérêt public les sources d'eaux minérales de l'hôpital militaire de Bourbonne (Haute-Marne); IX, 29.

— 18 février 1860, ouvrant, sur l'exercice 1860, un crédit extraordinaire de 70000 fr. pour travaux aux sources d'eaux minérales de Plombières et un crédit supplémentaire de 45000 fr. pour le

conservatoire et les écoles des Arts-et-Métiers; IX, 34.

— 7 mars 1860, déclarant d'intérêt public la source basse de Cransac (Aveyron), et établissant autour de cette source un périmètre de protection; IX, 78.

— 28 avril 1860, déclarant d'intérêt public les sources d'eaux minérales de la Crevasse et des Romains, dépendantes de l'établissement thermal de Saint-Honoré (Nièvre); IX, 182.

— 16 juillet 1860, déclarant d'intérêt public la source d'eau minérale dite du Gros-Escaldadou, commune d'Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales); IX, 298.

— 4 août 1860, déclarant d'intérêt public la source d'eau minérale de Saint-Léger, commune de Pougues (Nièvre); IX, 328.

— 4 août 1860, déclarant d'intérêt public les trois sources d'eaux minérales dites du Pavillon, des Bains et du Quai à Contrexéville (Vosges); IX, 328.

— 8 décembre 1860, déclarant d'intérêt public la source d'eaux minérales de Royat (Puy-de-Dôme); IX, 482.

— 8 décembre 1860, déclarant d'intérêt public les sources d'eaux minérales qui alimentent l'établissement thermal du Mont-Dore (Puy-de-Dôme); IX, 483.

— 22 décembre 1860, ouvrant sur l'exercice 1860 un crédit de 50000 fr. pour la continuation des travaux de l'établissement thermal d'Aix; IX, 496.

— 24 janvier 1861, déclarant d'intérêt public les sources d'eaux minérales de la Grande-Grille, du

Puits-Carré, etc., à Vichy (Allier); X, 35.

— 1<sup>er</sup> février 1861, ouvrant des crédits extraordinaires pour les établissements thermaux de Plombières (Vosges) et d'Aix en Savoie; X, 35.

— 1<sup>er</sup> février 1861, ouvrant un crédit sur l'exercice 1861, à titre de fonds, de concours versés au Trésor pour les travaux de captage et d'aménagement des sources minérales de Plombières (Vosges); X, 37.

— 17 avril 1861, déclarant d'intérêt public les quatre sources minérales dites des Moines, des Petites Baignoires, des Petites Eaux, des Bains nouveaux, dépendantes de l'établissement thermal de Sylvanès (Aveyron); X, 95.

— 20 juin 1861, attribuant un périmètre de protection aux trois sources minérales du Pavillon, de Bains et du Quai alimentant l'établissement de Contrexéville (Vosges); X, 446.

— 27 juillet 1861, autorisant l'exécution de divers travaux aux abords et dans l'enceinte de la ville de Vichy (Allier); X, 326.

— 25 août 1861, fixant le périmètre de protection des sources minérales de César, de Pauze et des Espagnols, commune de Causerets (Hautes-Pyrénées); X, 343.

— 9 novembre 1861, ouvrant un crédit sur l'exercice 1861, à titre de fonds de concours versés au trésor pour les travaux d'appropriation de la nouvelle source des Célestins à Vichy (Allier); X, 411.

— 27 novembre 1861, déclarant d'intérêt public la source minérale de Mahourat, à Causerets (Hautes-Pyrénées); X, 434.